

Violences à la maison ?

Vous n'êtes pas seul·e·x·s !

Les violences domestiques et sexuelles sont passibles de poursuites.

La loi protège l'intégrité physique, psychique et sexuelle de chacun·e·x

Chères voisin·e·x·s, vous n'êtes pas seul·e·x·s !

Si vous avez besoin d'aide, je suis là.

Cette violence n'est pas "privée".

Pour me trouver : escalier ____ ; étage ____ ; porte ____

Vous pouvez me demander de l'aide et du secours, je vous ouvrirai ma porte. Pour des informations et de l'écoute, vous pouvez aussi appeler anonymement et gratuitement le **0840 110 110** 24h/24.

Vous pouvez aussi appeler la police au **112** ou **117**. Dans tous les cas, faites-le à l'abri des regards. Protégez-vous.

Votre voisin·e·x :

.....